# SITRANS Bike & Run de Lèves.

## Règlement des épreuves

Le Bike & Run est un sport qui se pratique en équipe: Courez et pédalez avec un vélo pour deux.
Cohésion et esprit d'équipe seront au centre de cette activité physique, tactique et stratégique.
Les deux partenaires s'échangent le vélo comme bon leur semble, le but étant de franchir la ligne d'arrivée ensemble. Le vélo doit être donné de main à main et ne doit en aucun cas être
déposé sur le sol.
Nous vous proposons une épreuve sportive dans un cadre bucolique, forestier sur la promenade des bords de l'Eure et des étangs de la ville de Lèves.
Les courses se font par catégories allant d' 1 km 900 pour les mini poussins (2019-2020) à 12 km pour les adultes.
Nous acceptons un maximum de 500 équipes sur la totalité des courses de la journée.
Compétition réalisée sous l'égide et respectant la réglementation de la fédération Française de triathlon.

Dans un cadre forestier avec sa longue voie verte ce parcours va vous permettre de faire défiler les kilomètres rapidement sur goudron et calcaire, vous emprunterais ensuite une forêt avec un single par étroit en terre, puis de nouveau sur le calcaire vous ferez le tour de l'étang principal de la ville de Lèves puis vous franchirez l'Eure par un petit pont étroit avant de repartir sur un tour.

**Pour nous contacter: orga@triathlonacademy28.fr**

## Programme, infos et tarifs

**Retrait des dossards:**

- À partir du vendredi 13/11/2026 dans notre magasin partenaire Décathlon Mainvilliers : 2 Rue Jean Rostand, 28300 Mainvilliers
- A partir de 8h15 sur place. Attention aucun dossard ne sera donné dans les 30' avant la course.

| Horaires | Temps de course maximum | Titre et catégories | Distance | Controle vélo arbitre | Lieux du départ | Lieux d'arrivée | Cérémonie Protocolaire | Tarif en ligne | Tarif sur place* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **8h15 ouverture des retraits de dossard + possible chez décathlon à partir du vendredi 13/11/2026** | | | | | | | | | |
| 9h30 | 1h30 | Course adulte + jeunes non licenciés à partir de 2009 | 12km (3 grand tours) | 9h10 à l'arche décathlon | Bord de l'Eure à 1km du village | Arche Sitrans | 11h35 | 24€ Binome | 30€ |
| 11h | 30' | Mini poussins (2020-2019) | 1,9km (2 tours) | 10h40 à l'arche décathlon | Arche Sitrans | Arche Sitrans | 13h | 8€ Binome | 11€ |
| 11h30 | 40' | Poussins (2018-2017) | 3km (3 tours) | 11h20 à l'arche décathlon | Arche Sitrans | Arche Sitrans | 13h | 8€ Binome | 11€ |
| 12h15 | 40' | Pupilles (2016-2015) | 4,5km (1 grand tour) | 11h55 à l'arche décathlon | Bord de l'Eure à 1km du village | Arche Sitrans | 13h | 8€ Binome | 11€ |
| 13h30 | 55' | Benjamins (2014-2013) - Minimes (2012-2011) | 8, 5km (2 grand tours) | 13h20 à l'arche décathlon | Bord de l'Eure à 1km du village | Arche Sitrans | 15h45 | 20€ Binome | 23€ |
| 14h30 | 1h30 | Cadets (2010-2009) Juniors (2008-2007) | 12km (3 grand tours) | 14h20 à l'arche décathlon | Bord de l'Eure à 1km du village | Arche Sitrans | 15h45 | 24€ Binome | 27€ |

Ouvert à tous. - licenciés FFTRI - non-licenciés ayant complété le Formulaire Info Santé (personnes majeures) et Questionnaire Santé (personnes mineurs)
Un assurance journée dite « la licence expérience » de 4 euros par personnes devra être souscrite pour les
non licenciés et licenciés loisirs/encadrants et licence dirigeante pour l'inscription à toutes courses.

# L'inscription

En ligne sur le site : https://www.chronoplace.fr
**Clôture des engagements le mercredi 11/11/2026 à 23h59.**
Attention les inscriptions sur places sont limitées à 20 dossards par course maximum. Prix voir tableau ci-dessus.

# Départ et Arrivée

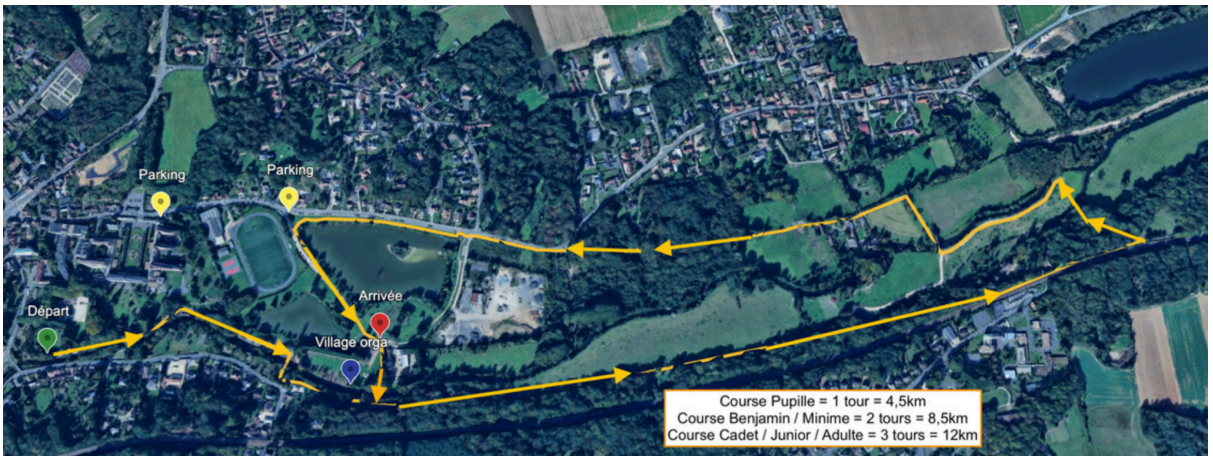
Attention les départs peuvent être différents en fonction des courses. En deux lieux: Bord de l'Eure et Grange aux 4 vents (Arche Sitrans)
L'arrivée quant à elle se fera à l'arche Sitrans proche du village de course.

# Les parcours




- Course Mini Poussin ( 2 tours de 980 m autour de l'étang soit 1900m)

- Course Poussin ( 3 tours de 980 m autour de l'étang soit 3000 m)




- Course Pupille ( 1 tours de 4,5 km sur la grande boucle)
- Course Benjamin / Minime ( 2 tours sur la grande boucle soit 8,5 km)
- Course S: Cadet, Junior, adulte ( 3 tours sur la grande boucle soit 12 km)

# Réglementation

I/ Le Club Triathlon Academy 28 supporte et organise la 3ème édition du Sitrans Bike and Run de Lèves, sous l'égide de la fédération Française de Triathlon.

**II/ L'épreuve:** Le Bike and Run est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul vélo tout terrain (VTT). Pendant qu'un équipier court, l'autre pédale. Le vélo doit être donné de main à main, et ne doit pas être posé au sol.

**III/ Le chronométrage** se fera avec des dossards "pucés", chaque équipe disposera d'un dossard avec un numéro identique. Le chronométrage est assuré par la société Chronoplace.

**IV/ La sécurité médicale** est assurée par une équipe de la Croix Rouge

**V/ Récompenses:**
Des lots sont attribués aux 3 meilleures équipes féminines, masculines et mixtes de chaque course. Les horaires des podiums sont notés dans le tableau ci-dessus.

**VI/ Votre engagement n'est valide que** lorsque le dossier est complet, réception, et vérification des documents ainsi qu'acquitté du prix de participation. Le règlement se fait sur le site: **https://www.chronoplace.fr**
Le dossier d'engagement doit comprendre pour la participation aux épreuves hors animation:
**Pour les licenciés compétitions** : la fiche d'inscription, une photocopie de la licence FFTRI 2026 (et les licences longues 2027) et les frais de participation.

**Pour les non-licenciés FFTRI et les licenciés loisirs - dirigeants FFTRI** : la fiche individuelle d'inscription, le Formulaire Info Santé pour les majeurs ou le questionnaire santé pour les mineurs avec une autorisation parentale
pour les mineurs et les frais de participation. Une licence expérience de 4 euros devra également être souscrit
La clôture des inscriptions est effective dès que le nombre maximal de participants est atteint: 500 équipes. Dans ce cas, il n'y a pas d'inscription sur place.

En cas d'impossibilité pour un athlète de participer, les droits d'inscription restent acquis à

l'organisateur.

**VII/ Respect de l'environnement:**
La FFTRI et le club Triathlon Academy 28 tenant une conduite écologique, il est interdit de jeter des déchets sur le parcours
Respect de l'environnement: Conformément au règlement de la FFTRI et par respect pour l'environnement, les concurrents veillent à ne rien laisser sur les parcours. Des zones de propreté identifiées sur lesquelles ils devront déposer leurs déchets et emballages divers sont installés sur le parcours. Les concurrents qui ne respectent pas ces dispositions peuvent être sanctionnés.
VIII/ Le règlement sera appliqué par un jury d'arbitres. Un jury d'arbitres est constitué pour appliquer le présent règlement et apprécier tous litiges éventuels. Ses décisions sont sans appel durant les épreuves. Les sanctions et pénalités possibles sont celles prévues par le règlement 2026 de la FFTRI. Les arbitres veillent scrupuleusement à ce que ce règlement soit respecté et comptent aussi sur la sportivité et le "fair play" des athlètes.

**IX/ Règles de course:**
Les épreuves Bike & Run se disputent selon les règles édictées par la FFTRI (Réglementation Sportive 2026)
Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers. Le vélo ne peut être abandonné. Les deux équipiers doivent passer les points de passage de contrôle ensemble (voir carte parcours).

Modalités de course Permutation libre des équipiers (ils ont toute liberté pour décider de la conduite de la course) et course au contact (équipiers groupés, transfert du vélo de la main à la main)
1/ Départ: Départ des coureurs à pied sur une ligne droite de 400m, sur les bords de l'Eure. , les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux. Le premier coureur devra prendre obligatoirement le VTT lorsqu'il aura rejoint son partenaire.

2/ Composition des équipes Sur les épreuves Jeunes, en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée, les jeunes (de mini-poussin à junior) constituent:
• soit des équipes de même catégorie d'âge (de préférence)
• soit des équipes composées au maximum de deux catégories d'âges successives (minime et cadet / cadet et junior...). Sur les autres épreuves, la composition des équipes est libre en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée. Une équipe composée de licenciés de catégories d'âges différentes sera classée dans la catégorie censée être la plus performante.

3/ Conditions de course Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours. Les concurrents porteront en permanence leur dossard (devant). Un seul concurrent à la fois est autorisé à monter sur le vélo. Le vélo doit effectuer la totalité du parcours. Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle côte à côte.

4/ Arrivée: Elle est déterminée par une ligne au sol et une arche "Sitrans", dans la zone de 100 mètres avant la ligne d'arrivée, c'est la zone sur laquelle les membres d'une même équipe doivent être groupés. Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les équipiers et le vélo. Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.

**X/ Droit à l'image** par son inscription à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément l'association organisatrice et ses partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation, et ce sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur et pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Protection des données personnelles (RGPD): Les informations recueillies sur chaque participant sont enregistrées dans un fichier informatisé par le chronométreur de l'épreuve et/ou par le Triathlon Academy 28 aux fins de valider votre inscription. Elles seront conservées durant une durée raisonnable et sont destinées uniquement à une utilisation interne au club ou à des fins commerciales et professionnelles par le chronométreur. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité de vos données en contactant conjointement le chronométreur (contact@chronoplace.fr) et le Triathlon Academy 28 (rgpd@triathlonacademy28.fr).

Vous pouvez consulter les mentions légales et la politique de sécurité du chronométreur à l'adresse suivante : https://www.chronoplace.fr/mentions-legales

**XI/ Annulation ou Modification** l'association se réserve la possibilité de modifier ou d'annuler les épreuves en cas de force majeure ou d'impossibilité de garantir le respect des règles sanitaires en vigueur. En cas d'annulation suite à un problème sanitaire ou arrêté préfectoral, nous rembourserons les frais d'engagement de chaque participant (hors frais de transactions de notre partenaire ChronoPlace). En dehors de ces cas: les frais d'engagement seront conservés par l'organisation.